

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KMAH SERVICES » en abrégé « K.S »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU, Lot 3032, Ilot 265

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 12/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KMAH SERVICES » en abrégé « K.
S »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Mécanique automobile
- Achat et vente de véhicules
- Achat et vente de pièces détachées pour véhicules

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (600.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 600 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU, Lot 3032, Ilot 265

Dirigeant(s) M KONATE MAHOMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05838 du 01/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39510/GTCA/RC/2023 du 01/06/2023

